

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 20268
Numéro SIREN : 813 903 390
Nom ou dénomination : Pierre 1er Gestion

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt 120004

PIERRE 1ER GESTION SAS

33 AVENUE DU MAINE
75015 PARIS

Comptes annuels au 31/12/2021

Siret : 81390339000017

Code APE : 6630Z

TERRA & ASSOCIÉS

Société d'expertise comptable
119 allée des Lauriers
78630 ORGEVAL
Siret : 810 268 490 00028

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/12/2021	31/12/2020	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	50 250,75	43 325,03	6 925,72	14 513,47
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	124 495,30	99 567,65	24 927,65	14 385,75
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				2 269,77
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
	Autres participations	210 012,00		210 012,00	10 012,00	
	Créances rattachées à des participations	1 001,50		1 001,50	1 001,50	
	T.I.A.P					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	7 500,00		7 500,00	7 500,00	
Total (II)		393 259,55	142 892,68	250 366,87	49 682,49	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	330 091,14		330 091,14	405 580,15
		Autres créances (3)	172 028,04		172 028,04	114 963,11
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				556 893,15
Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 480 147,23		2 480 147,23	1 181 379,86	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	27 687,38		27 687,38	4 424,78	
	Total (III)	3 009 953,79		3 009 953,79	2 263 241,05	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I à VI)		3 403 213,34	142 892,68	3 260 320,66	2 312 923,54	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

BILAN PASSIF

		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 500 000,00)	500 000,00	500 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	50 000,00	50 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		
	Report à nouveau	313 276,20	250 172,90
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 007 069,09	663 103,30
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	Total (I)	1 870 345,29	1 463 276,20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	350 187,20	187,20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	433 689,86	387 020,40
	Dettes fiscales et sociales	585 071,16	462 439,74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	21 027,15	
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	Total (IV)	1 389 975,37	849 647,34
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	3 260 320,66	2 312 923,54
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Ecart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 389 975,37	849 647,34	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTES DE RESULTAT

				31/12/2021	31/12/2020	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens	4 804 218,60		4 804 218,60	3 655 458,02
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		4 804 218,60		4 804 218,60	3 655 458,02
	Production stockée					
	Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				8 000,00		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
Autres produits (1) (11)				1,00		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				4 812 219,60	3 655 458,02	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			1 544 294,78	1 098 227,72	
	Impôts, taxes et versements assimilés			181 761,52	155 866,32	
	Salaires et traitements			1 285 742,85	1 021 817,53	
	Charges sociales (10)			493 210,41	429 297,47	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 287,26	30 998,94	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)			1,68	2 961,74	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				3 526 298,50	2 739 169,72
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				1 285 921,10	916 288,30	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			90 843,99		
Total des produits financiers (V)				90 843,99		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				90 843,99		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				1 376 765,09	916 288,30	

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		2 000,00
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		2 000,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-2 000,00
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	369 696,00	251 185,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		4 903 063,59	3 655 458,02
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 895 994,50	2 992 354,72
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		1 007 069,09	663 103,30

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	4 804 218,60	3 655 458,02	
(15)	Résultat en Euros et centimes	1 007 069,09	663 103,30		

Annexe

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément au règlement de l'Autorité de Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Mode de détermination des coûts d'entrée des immobilisations incorporelles, corporelles et financières :

Les coûts d'entrée des immobilisations sont déterminés par le coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 737	7 588		43 325
Total	35 737	7 588		43 325
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	33 595	2 752	91	36 256
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau	52 273	11 039		63 312
. Emballages récupérables, divers				
Total	85 868	13 791	91	99 568
Total général	121 605	21 379	91	142 893

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 50 251	+ 35 737	+ 14 513
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 7 588	- 7 588
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 50 251	= 43 325	= 6 926

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 103 844	+ 85 868	+ 17 976
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 24 241		+ 24 241
Dotation de l'exercice		+ 13 791	- 13 791
Cessions ou mises hors service	- 3 591	- 91	- 3 500
Valeur en fin d'exercice	= 124 495	= 99 568	= 24 928

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 18 514
Acquisitions	+ 200 000
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 218 514

Modes et durées d'amortissement**CONCESSIONS BREVETS LICENCES :**

Logiciel métier (DREAM) : amortissement linéaire sur 5 années.

Logiciels bureautiques : amortissement linéaire sur 3 années.

AGENCEMENTS BUREAUX

Amortissement linéaire, jusqu'à la date estimée de fin du bail, Tour Montparnasse.

MATÉRIEL BUREAU ET INFORMATIQUE

Matériel neuf informatique : amortissement dégressif sur 3 années.

Matériel téléphonique et matériel d'occasion : amortissement linéaire sur 3 années.

MOBILIER

Mobilier de bureau acquis constitutif : amortissement linéaire sur 5 années.

Mobilier complémentaire (fauteuils acquis en 2018) : amortissement linéaire sur 10 années.

La dotation aux amortissements est intégralement incluse en charges d'exploitation, dans le poste *Dotations aux amortissements sur immobilisations* du compte de résultat.

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	218 514
. à moins d'un an	218 514
. à plus d'un an	

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
ENSEMBLE MOBILIER CEB SALLE DE REUNION			
CEB BUREAU ATREO	408		
CEB TABLE IN QUARTO	975		
CEB FAUTEUIL FIBER	6 184		
CLOISONS CIPRAL	820		
CLOISON	996		
CLOISON	3 710		
ECRAN TELEVISEUR	1 200		
ORDINATEUR PORTABLE	1 541		
FAUTEUILS BRUNEAU	1 800		
ORDINATEUR PORTABLE APPLE JV	1 900		
<i>A reporter</i>	19 533	0	0

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
<i>Report</i>	19 533	0	0
TABLETTE TACTILE JV	997		
TABLETTE TACTILE KEYBOARD	317		
TABLETTE TACTILE PENCIL	108		
MATERIEL FNAC	1 505		
MATERIEL APPLE	1 783		
Total	24 241		
Total général	24 241		

Détail des cessions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
CLOISON CIPRAL SALLE MARCHLAB	0		
Total			
Total général			

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Divers**TITRES DE PLACEMENT :**

La société a acquis 2 000 actions de l'OPCI PPG CROISSANCE pour un montant de 575 000 € au cours de l'exercice 2018.

367,23 actions ont été cédées pour une valeur de 113 774 €, soit une plus-value de 7,2%.

Il reste donc 1 632,77 actions PPG CROISSANCE à la clôture 2019.

Pas de mouvements en 2020.

Tous les titres PPG CROISSANCE ont été cédés au cours de l'exercice 2021, avec une plus-value de 13,9%.

La société a acquis 2 500 actions de l'OPCI PPG RETAIL au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 267 500 €.

893 actions ont été cédées au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 107 000 €, soit une plus-value de 12,1%.

790,21 actions ont été cédées au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 100 000 € soit une plus-value de 18,3%.

Pas de mouvements en 2020.

Tous les titres PPG RETAIL ont été cédés au cours de l'exercice 2021, avec une plus value de 14,3%.

TITRES IMMOBILISES :

La société détient les titres de sa filiale PIERRE 1ER REAL ESTATE MANAGEMENT à 100 % (10 000 €)

La société détient une part sociale de 1 € des filiales d'OPCI "translucides fiscalement" dont elle gère les OPCIS :

SCI BK BAC
SCI BK MURS
SCI BK QUICK

SCI RETAIL 1201
SCI RETAIL 7001
SCI RETAIL ONE

Exercice 2021

Euros avec 2 décimales

SCI RETAIL OUEST
SCI RETAIL TINQUEUX

SCI PPG ANGOULEME
SCI PPG EST
SCI PPG CENTRE

La société détient une action de 1 € d'une filiale d'OPCI, dont elle gère les OPCI :

SAS PPG PALOMA

La société détient une participation dans PPG SURELEVATION sas, Autre FIA , pour un montant de 200 000 €.

Capitaux propres**Composition du capital social**

PPG MANAGEMENT	68,00 %
CHATEL Joseph	20,00 %
CHATEL Jean-François	5,00 %
GANANSIA Patrick	5,00 %
ML-INVEST	1,05 %
ROUSSEL Laurent	0,95 %

Autres informations**Détail des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital	Réserves Report à nouveau	Quote -part de capital détenue	Valeurs des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé
				Brutes	Nettes					
<i>Filiales détenues à plus de 50%</i>										
PIERRE 1ER REAL ES ^t N°SIREN: 818931321	10 000	109 674	100,00	10 000	10 000			663 896	21 394	
Total	10 000	109 674		10 000	10 000			663 896	21 394	

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	1
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	2	
Ouvriers		
Total	10	1

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 002	1 002	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 500	7 500	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	330 091	330 091	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	39 886	39 886	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	186	186	
Impôts sur les bénéfices	49 553	49 553	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 710	1 710	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	80 693	80 693	
Charges constatées d'avance	27 687	27 687	
Totaux	538 308	538 308	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	433 690	433 690		
Personnel et comptes rattachés	242 287	242 287		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 071	159 071		
Impôts sur les bénéfices	163 251	163 251		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 462	20 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	350 187	350 187		
Autres dettes	21 027	21 027		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 389 975	1 389 975		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Pierre Premier Gestion

MANUFACTURE IMMOBILIÈRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
LE DIX HUIT MAI,
A 10h,
Au siège social à PARIS**

Les associés de la Société **PIERRE 1^{ER} GESTION** se sont réunis au siège social, Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur **Joël VACHER**, Président de Pierre 1^{er} Gestion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent ~~....~~ **47.500** actions sur les 50.000 actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence l'Assemblée, réunissant l'ensemble des actions composant le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est présent / absent excusé.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,
- Le rapport annuel du Président,
- Le rapport du commissaire aux comptes,
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

✓ **APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- Inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 décembre 2021 ;
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport annuel du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Texte des projets de décisions.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

✓ **ORDRE DU JOUR :**

- Lecture et approbation du rapport annuel du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par les articles L227-10 et suivants du Code de Commerce, de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- *Quitus* au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Démission de Monsieur Laurent ROUSSEL de ses fonctions de Directeur Général, décision de non remplacement dans ses fonctions ;
- Approbation de la rémunération des dirigeants de la Société (M. Joël VACHER, M. Laurent ROUSSEL et M. Gérald PROUTEAU)
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, DELOITTE ET ASSOCIES ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport annuel du Président et du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un **BENEFICE net comptable de 1 007 069,09 €**.

La collectivité des associés approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

La collectivité des associés donne en conséquence au Président et au commissaire aux comptes *quitus* dans l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la façon suivante :

Voix pour : 100 %

Voix contre : %

Abstentions : %

DEUXIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

Le **BENEFICE net comptable** de l'exercice s'élevant à la somme de **1 007 069,09 €** pourrait être affecté de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende d'un montant de 13 € par action, soit une somme totale de 650 000 € ;
- En report à nouveau créditeur, pour le solde, soit la somme de 357 069,09 €, qui passe de la somme de 313 276,20 € à 670 345,29 €.



La collectivité des associés reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Revenus éligibles ou non à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31.12.2020	600 000 €	
31.12.2019	Néant	-
31.12.2018	Néant	-
31.12.2017	Néant	-

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la façon suivante :

Voix pour : ~~100~~ %

Voix contre : ~~0~~ %

Abstentions : %

TROISIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

La collectivité des Associés prend acte de la démission de Monsieur Laurent Roussel de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter du 15 juillet 2022 et le remercie du soin et du dévouement qu'il a apporté à l'exercice de ses fonctions.

La collectivité des associés décide qu'il n'y a pas lieu de pourvoir à son remplacement.

Dès lors, à compter du 15 juillet 2022, les pouvoirs du Directeur Général sont rapportés au Président, et les fonctions de direction et d'administration de la société sont poursuivies par :

- Monsieur Joël VACHER en sa qualité de Président ;
- Monsieur Gérald PROUTEAU, en sa qualité de Directeur Général Délégué.

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la façon suivante :

Voix pour : ~~100~~ %

Voix contre : ~~0~~ %

Abstentions : ~~0~~ %

QUATRIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

La collectivité des associés approuve les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui se sont conclues et/ou poursuivies au cours de l'exercice telles que mentionnées dans le rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes et pour les montants figurant dans les comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la façon suivante :

Voix pour : ~~100~~ %

Voix contre : %

Abstentions : %

CINQUIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

L'Assemblée Générale décide que la rémunération fixe brute annuelle du Président, Monsieur Joël VACHER, pour l'exercice 2022, reste inchangée. Les cotisations étant calculées selon le régime général, la société prenant en charge les cotisations dites patronales, le Président prenant à sa charge les cotisations dites salariales, hors primes exceptionnelles.

Les frais engagés par lui pour la société seront remboursés sur justificatifs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée/ non adoptée de la façon suivante :

Voix pour : ~~100~~ % **97,9%**

Voix contre : %

Abstentions : **2,1** %

JPL W

SIXIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

L'Assemblée Générale valide la rémunération variable brute du Président, Monsieur Joël VACHER, versée au titre de l'exercice 2021, qui s'élève à ~~trente cinq~~ mille euros (~~35 000~~ €).

JPL **trécis deux 32.000 €** W

Cette résolution mise aux voix est adoptée/ non adoptée de la façon suivante :

Voix pour : ~~100~~ %

Voix contre : %

Abstentions : %

SEPTIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération fixe brute annuelle du Directeur Général, Monsieur Laurent ROUSSEL, pour l'exercice 2022, à soixante cinq mille euros (65 000 €). Les cotisations étant calculées selon le régime général, la société prenant en charge les cotisations dites patronales, le ~~Président~~ prenant à sa charge les cotisations dites salariales, hors primes exceptionnelles.

RG.
W
JPL

Les frais engagés par lui pour la société seront remboursés sur justificatifs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée/ non adoptée de la façon suivante :

Voix pour : ~~100~~ %

Voix contre : %

Abstentions : %

HUITIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération fixe brute annuelle du Directeur Général Délégué, Monsieur Gérard PROUTEAU, pour l'exercice 2022, à 0 euros (0 €). En effet le contrat de travail conclu le 1^{er} octobre 2015 n'étant pas suspendu, c'est la rémunération prévue audit contrat de travail qui s'applique.

Les frais engagés par lui pour la société seront remboursés sur justificatifs.

W
JPL

Cette résolution mise aux voix est adoptée/ non adoptée de la façon suivante :

Voix pour : 97,9%

Voix contre : %

Abstentions : 2,1% %

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, à savoir la société DELOITTE ET ASSOCIES, 6, place de la Pyramide - 92908 Paris-La Défense Cedex pour 6 exercices, Son mandat arrivera à expiration à l'issue de la décision collective des associés statuant sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la façon suivante :

Voix pour : 97,9%

Voix contre : %

Abstentions : 2,1% %

DIXIEME RESOLUTION

(Majorité de l'article 16.3 des statuts soit à la majorité des actions ayant le droit de vote)

L'Assemblée Générale des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la façon suivante :

Voix pour : 100%

Voix contre : %

Abstentions : %

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance, et un Associé présent, et répertorié sur le registre des décisions.

Le Président de séance



Un Associé

